

# "CONCOURS PROMOTIONNEL" DE TIR EN SALLE DU CALVADOS

## REGLEMENT

### Condition d'accès :

Ce concours individuel est réservé aux archers du Calvados en première année de licence (**licence A, pratique en compétition, pour les adultes**) de la Fédération Française de Tir à L'arc n'ayant participé à aucun concours officiel sauf celui de leur club. Les licences découvertes de l'année précédente sont autorisées sous réserve de posséder la licence de l'année en cours.

### Catégories :

Les catégories Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans, Super Vétérans Femmes et Hommes peuvent y être représentées.

### Distances et Blasons :

Catégories officielles FFTA	Distances	Blasons
<b>Poussins, Benjamins</b>	<b>8 mètres</b>	<b>Ø 80</b>
<b>Minimes, Cadets</b>	<b>10 mètres</b>	<b>Ø 80</b>
<b>Juniors, Seniors, Vétérans, Super Vétérans</b>	<b>15 mètres</b>	<b>Ø 60</b>

### Déroulement de la compétition :

La compétition se déroule sur une journée.

2 séries de 8 volées sur un rythme AB-CD ou 6 volées sur un rythme AB-CD-EF suivant le nombre d'engagés.

Le temps de chaque volée est de 1mn30s. Temps du feu vert 1mn10s, temps du feu orange 20s.

### Matériel :

Tous les types d'Arcs et matériels autorisés par le règlement de la FFTA sont admis.

Une restriction pour la stabilisation : **Seul le stabilisateur central est autorisé (pas de stabilisateurs latéraux)**. Les flèches doivent être identiques et marquées sur les tubes.

### Tenue vestimentaire :

Libre de choix : tenue de club, de sport ou blanche.

Chaussures de sport obligatoires.

### Droit d'inscription :

Le tarif de l'engagement pour la compétition est imposé par le Comité Départemental.